

Triions et réduisons nos déchets!

GUIDE PRATIQUE du tri des déchets



LORIENT AGGLOMÉRATION

Bon à savoir!

➔ **Comment se réapprovisionner en sacs biodégradables?**
AFIN DE VOUS FACILITER LE TRI DE VOS BIODÉCHETS, Lorient Agglomération met à votre disposition des sacs biodégradables. Vous pouvez vous les procurer dans les 13 déchèteries de l'Agglomération et certaines mairies.

➔ **Comment se procurer un composteur?**
Pour fabriquer vous-même votre compost à partir de vos biodéchets et des déchets végétaux de votre jardin, vous pouvez vous procurer un composteur. Lorient Agglomération vous en propose deux modèles (plastique et bois), que vous pouvez réserver au numéro vert : 0 800 100 601 (Tapez 1).

➔ **Que déposer à la déchèterie la plus proche?**
L'accès est réservé aux particuliers pour les dépôts des végétaux, gravats, bois, ferraille, cartons, déchets ménagers spéciaux (peintures, pesticides, solvants...), batteries, piles, huile de vidange, déchets d'équipement électrique et électronique (téléphones portables, ordinateurs, lave-linge...) et le textile pour les conteneurs gérés par Retritex (voir verso). Pour les objets réutilisables dont vous n'avez plus l'utilité, pensez aux points réemploi!

SUR LE WEB, C'EST ENCORE PLUS FACILE...

Pour en savoir plus, rendez-vous sur le site Internet de Lorient Agglomération :

www.lorient-agglo.fr

VOUS AVEZ ENCORE DES QUESTIONS ?

N° Vert 0 800 100 601

« Tapez 1 » APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

LORIENT AGGLOMÉRATION

À Lorient Agglomération, une famille trie une fois et demi plus de déchets que la moyenne nationale !

C'est aussi grâce au tri des biodéchets qui permet d'obtenir un compost de grande qualité : il a même obtenu l'éco-label européen et la certification agriculture biologique !

DÉCOUVREZ LE FABULEUX DESTIN DES BIODÉCHETS!

ÉTAPE 1



Vous déposez vos épluchures, restes de repas, essuie mains... sur du papier journal ou dans un sac biodégradable, que vous jetterez ensuite dans votre bio-seau.

ÉTAPE 2



Vous videz votre bio-seau dans le bac vert. Le jour de la collecte des biodéchets, un camion-benne viendra collecter son contenu.

ÉTAPE 3



La collecte des biodéchets est déversée à l'aire de réception de l'unité de traitement biologique des déchets Adaoz à Caudan.

ÉTAPE 4



Les biodéchets sont mélangés avec des déchets végétaux broyés secs pour permettre leur transformation en compost. Ce mélange est ensuite déposé dans des tunnels.

ÉTAPE 5



Après quatre semaines passées dans les tunnels, et grâce à la forte chaleur générée par leur dégradation, les biodéchets sont transformés en compost-jeune.

ÉTAPE 6



Le compost-jeune obtenu à l'étape précédente est ensuite aéré durant deux semaines pour permettre sa maturation. Après avoir été tamisé il est prêt à l'emploi !

ÉTAPE 7



Le compost est principalement utilisé par les agriculteurs du territoire, il est aussi mis à disposition des espaces verts des communes et des espaces naturels de Lorient Agglomération. Pour les habitants, il est aussi distribué lors des animations.



« Tapez 1 » APPEL GRATUIT DEPUIS UN POSTE FIXE

LORIENT AGGLOMÉRATION

GUIDE PRATIQUE du tri des déchets

Les biodéchets



Je dépose dans la poubelle verte...

- Épluchures, restes de repas, bouquets fanés
- Fruits de mer, coquilles d'œufs, de noix, de crustacés
- Filtres à café, sachets de thé, essuie-mains, mouchoirs

LES POUBELLES VERTES SONT COLLECTÉES LE :

- Lundi
 Mardi
 Mercredi
 Jeudi
 Vendredi
 Matin
 Après-midi

Les emballages



Je dépose dans la poubelle jaune ou le sac jaune...

- Aérosols, canettes, barquettes en aluminium, boîtes de conserve
- Emballages et boîtes en carton sans résidu alimentaire, briques alimentaires
- Bouteilles (eau, huile ménagère...), flacons (shampooing, produits ménagers...)

LES POUBELLES JAUNES SONT COLLECTÉES LE :

- Lundi
 Mardi
 Mercredi
 Jeudi
 Vendredi
 Matin
 Après-midi
 Tous les 15 jours / semaine :
 paire
 impaire



Pas besoin de les laver, il suffit de bien les vider.

Le reste des déchets

Je dépose dans la poubelle bleue...

- Pots de produits laitiers (yaourts, crème fraîche), barquettes alimentaires en plastique et polystyrène
- Suremballages, sacs et films plastiques
- Vaisselle cassée, sacs à aspirateur, litières des animaux domestiques...

LES POUBELLES BLEUES SONT COLLECTÉES LE :

- Lundi
 Mardi
 Mercredi
 Jeudi
 Vendredi
 Matin
 Après-midi
 Tous les 15 jours / semaine :
 paire
 impaire



En apport volontaire près de chez vous...

Le verre

Je dépose dans les conteneurs verts...

- Bouteilles
- Bocaux
- Pots...



(Sans couvercle, ni bouchon)



Les papiers

Je dépose tous mes papiers dans les conteneurs prune...

- Journaux
- Papiers et cahiers
- Magazines et prospectus
- Enveloppes avec ou sans fenêtre...



Le textile

Je dépose dans les conteneurs blancs... (gérés par Retritex, filière d'Emmaüs)

- Vêtements et linges de maison dans un sac
- Maroquinerie (sacs et chaussures)

Emplacement des conteneurs pour le textile sur www.retritex.fr



Quand sortir les poubelles en cas de jours fériés ?

- Si le jour férié est un LUNDI ou un MARDI › la collecte aura lieu le samedi précédent.
- Si le jour férié est un MERCREDI, JEUDI ou VENDREDI › la collecte aura lieu le samedi suivant.

PENSEZ À SORTIR VOTRE POUBELLE LA VEILLE AU SOIR ET À LA RENTRER APRÈS LE PASSAGE DU VÉHICULE DE COLLECTE.